

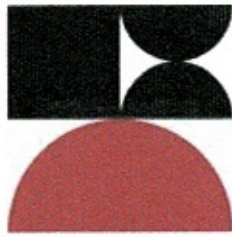
FONDATION
ATELIERS
D'ARTISTE



Grand-Rue 74 – 1890 St-Maurice



1^{ère} étape de rénovation 2020



FONDATION
ATELIERS
D'ARTISTE

Grand-Rue 74 – 1890 St-Maurice
www.ateliersdartiste.org

Rénovation des bâtiments de la Grand-Rue 74 (GR74) à St-Maurice : réalisation de la 1^{ère} étape en 2020

Rapport final à l'intention des institutions et des privés qui ont soutenu financièrement la réalisation de ce projet¹

Introduction et rappel

En date du 31.07.2018, la Fondation Ateliers d'Artiste² (FAA) déposait auprès du Service Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA) du Canton du Valais un projet de rénovation ainsi qu'une demande de mise sous protection des bâtiments GR74-76-78 à St-Maurice, bâtiments acquis le 1^{er} janvier 2018 pour sa mission de sauvegarde et de valorisation de fonds d'ateliers d'artistes romands menacés de disparition.

La mise sous protection a été acceptée et validée par le Canton du Valais le 16 mai 2019³ et le financement requis pour la 1^{ère} étape des travaux, soit CHF 1'270'000.-, a été réuni fin 2019. Une mise à l'enquête publique (14.06.2019) relative au remplacement du système de chauffage existant et à la fermeture du début du corridor donnant sur la cour intérieure n'a pas suscité d'opposition.

Conditions de réalisation

Les travaux se sont déroulés entre le 22.01.2020 et le 18.12.2020, soit durant cette année 2020 si particulière de pandémie du coronavirus. Malgré cela et les incontournables imprévus d'un tel chantier, les délais prévus ont été respectés. Quarante procès verbaux ont été produits par Daniel Crittin, DC Sàrl, ingénieur et directeur des travaux, et huit plannings de coordination (travail à distance) ont permis de poursuivre les travaux durant le semi-confinement (du 16 mars au 13 mai) en respectant les recommandations sanitaires.

¹ Confédération suisse, Canton du Valais, Commune de St-Maurice, Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie Romande, Loterie Romande délégation valaisanne, Fondation Göhner, Fondation UBS pour la culture, membres des AmisFAA et donateurs privés, donateurs de fonds d'ateliers.

² Fondation reconnue d'intérêt public (à but non lucratif)

³ « Monument historique d'importance cantonale »

Laurent Grichting (LG), architecte en charge des Monuments historiques du Bas-Valais (au SBMA puis SIP), a accompagné le chantier et participé à six séances de travail pour conseiller et orienter les choix (concepts, matériaux, couleurs, techniques) au fur et à mesure de son avancement.

Douze entreprises - choisies après demande de soumission à deux entreprises au moins par corps de métier pour leurs compétences et la proximité de St-Maurice - ont œuvré à cette réalisation.

Six rapports d'experts, mandatés par le SIP, ont été réalisés : quatre rapports archéologiques (Tera Sàrl à Sion), un rapport dendrochronologique (Laboratoire Romand de Dendrochronologie à Cudrefin) et un rapport de sondage du revêtement des murs (Atelier Saint-Dismas SA à Martigny). Une expertise pour les parties en bois avait par ailleurs été réalisée en 2018 (Claude Veuillet à Troistorrents).

Réalisation selon le projet fixé

La réalisation de la 1^{ère} étape a été exécutée telle que présentée dans le dossier du 31 juillet 2018, avec les quelques adaptations suivantes :

- Le 3^{ème} WC prévu (7.3) n'a pas été réhabilité, cet espace est finalement dédié au stockage de matériel de nettoyage. Les deux douches envisagées (6.5 et 4.3) n'ont pas été réalisées. L'installation d'une douche et de l'eau chaude dans le bâtiment adjacent (Grand-Rue 80), acquis au 01.01.2019 par la FAA pour le développement de ses activités, s'est révélée plus efficace et économique.
- Le tableau électrique initialement prévu dans le couloir 9.2 a été déplacé dans le local technique au 7.1 (regroupant chaudière à gaz, boiler, compteurs de gaz, centrale de détection incendie, arrivée de la fibre optique).

La toiture intérieure de la cour et son pan extérieur sud-ouest : une réalisation en sus

La révision prévue en 1^{ère} étape de cette toiture intérieure a très vite été considérée comme obsolète et potentiellement problématique lors de sa rénovation ultérieure. En effet, cette planification ultérieure risquait d'endommager les parties déjà rénovées lors de la 1^{ère} étape (véranda, baie vitrée et crépis de la cour), nécessitant des frais importants de protection et probablement des frais de réparation des parties endommagées. Par ailleurs, l'état du pan extérieur sud-ouest de cette toiture a été jugé dangereux par le couvreur et l'ingénieur. Or, ce pan sud-ouest est celui qui surplombe le passage entre GR74 et le café de la Place, passage avec un trafic motorisé et piétonnier intense, à l'est de la Place du Parvis.

L'engagement conséquent et bénévole de deux membres de la FAA à la coordination et au suivi des travaux, d'une part, et les tarifs forfaitaires avantageux consentis à la FAA par l'ingénieur Daniel Crittin et l'architecte scénographe Jeanne de Bussac, d'autre part, ont permis d'inclure financièrement cette rénovation de toiture intérieure (prévue initialement en 5^{ème} étape) dans la partie subventionnable prévue pour cette 1^{ère} étape, soit CHF 700'000.-, après discussion et accord de LG.

Le prolongement de la zone d'exposition : une opportunité

La FAA a eu l'opportunité d'acquérir au 1^{er} janvier 2019, grâce au don complémentaire lié à la clôture de la Fondation Ishana⁴, le bâtiment de la Grand-Rue 80 à St-Maurice jouxtant les bâtiments de la Grand-Rue 74 à 78.

Une extension des lieux d'exposition et d'entreposage devenait ainsi envisageable. Une gestion rigoureuse de l'enveloppe budgétaire a permis d'y inclure la rénovation de l'ancien magasin sud (8.3) de la Grand-Rue 80, qui offre dès lors une salle supplémentaire d'exposition.

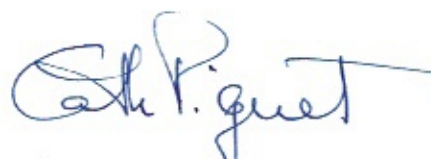
Par ailleurs, au vu de la fermeture de la tuilerie de Bardonnex à fin 2020, nous avons pu constituer la réserve nécessaire de tuiles qui permettra de terminer la rénovation de la toiture (sud et sud-est) dans une étape ultérieure en utilisant les mêmes tuiles plates à l'ancienne que celles posées en 2018 et 2020 sur les pans ouest, sud-ouest et intérieurs au-dessus de la cour.

Conclusion

La FAA est fière de cette réalisation et reconnaissante à tous les mécènes, entreprises et professionnels qui, chacun selon ses compétences, a contribué à cette 1^{ère} étape de rénovation et permis sa réalisation.

La responsable de la Commission immobilière (coordonnées ci-dessous) se tient à disposition pour toute précision ou complément d'information nécessaire.

Territet, le 30 mars 2021



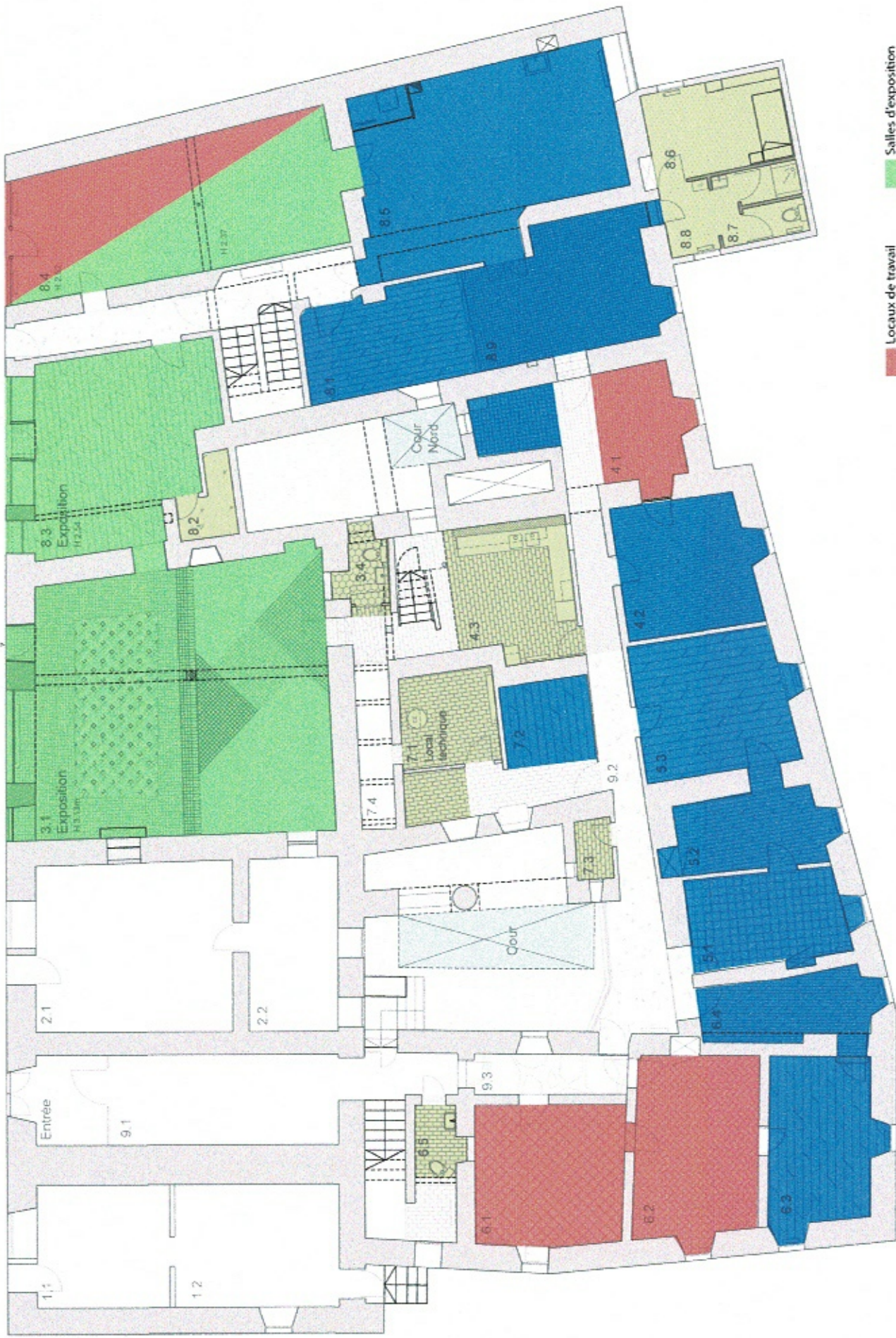
Catherine Piquet

Responsable commission immobilière
079 524 20 79
catherine.piquet@ateliersdartiste.org

P.S. Les photos qui accompagnent le présent rapport ont été réalisées par le Studio Clin d'œil à St-Maurice ©

⁴ Fondation reconnue d'utilité publique dont le but était de soutenir la FAA



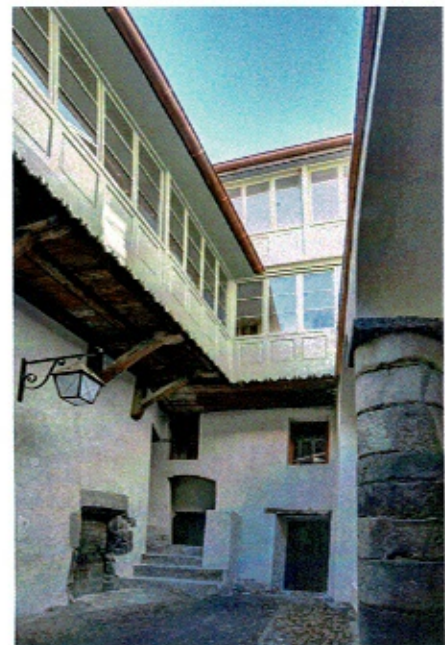


- Locaux de travail
- Salles d'exposition
- Technique et administration
- Locaux d'entreposage





Cour intérieure – côté nord-est
(sortie Place Sainte-Marie-sous-le-Bourg)



Cour intérieure – côté sud-ouest
(accès aux bâtiments et aux caves)

Vérandas et terrasse restaurées – 1^{er} étage
au-dessus de la cour intérieure



Côtés sud-ouest



Avant rénovation



Côtés est-sud



Vue intérieure



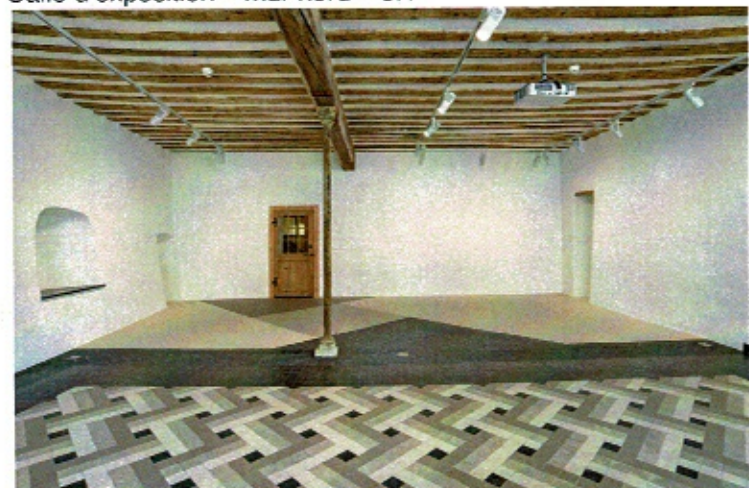
Salle d'exposition en cours de rénovation – 3.1



Salle d'exposition – murs sud-ouest – 3.1



Salle d'exposition – mur nord – 3.1



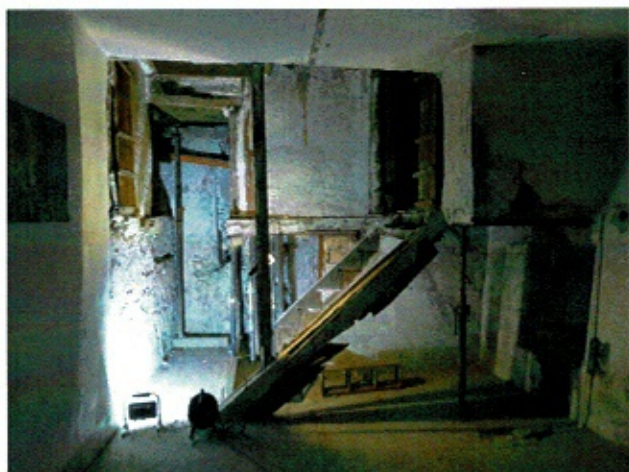
Salle d'exposition – mur est – 3.1



Salle d'exposition – murs sud-ouest – 8.3



Salle d'exposition – murs ouest-nord – 8.3



Cuisine – 4.3 – mur ouest vers les salles d'exposition
en cours de rénovation



Cuisine – 4.3 – murs ouest-nord vers les salles d'exposition



Cuisine – 4.3 – murs nord-est vers les entrepôts



Salle de travail – 4.1
(est du bâtiment) avant rénovation



Salle de travail – 4.1 et enfilade vers les entrepôts (est du bâtiment)



Baie vitrée sur la cour et enfilade vers les entrepôts
(direction nord)



Salle de travail – rez sud – 6.1



Salle de travail – rez sud – 6.2



Grand-Rue 74
Toits avant rénovation au-dessus de la cour intérieure



A l'est de l'Abbaye, la Place du Parvis avec, au sud, l'Hôtel de Ville
et à l'est le bâtiment de la Grand-Rue 74 et ses toits restaurés



Grand-Rue 74 – toits rénovés au-dessus de la cour intérieure



Façade est avant rénovation des fenêtres et volets



Façade est – fenêtres et volets remplacés à l'identique



Façade sud-est – fenêtres et volets remplacés à l'identique



Façade ouest et toiture

Projet culturel romand – Grand-Rue 74 à St-Maurice

Présentation du financement de la 1^{ère} étape des travaux de rénovation (Budget prévu : CHF 1'270'000.-)

27.11.2018	Délégation valaisanne de la Loterie Romande pour le soutien du projet de rénovation 1 ^{ère} étape	CHF 300'000.-
20.12.2018	Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie Romande pour le soutien du projet de rénovation 1 ^{ère} étape	CHF 400'000.-
04.09.2019	Fondation Ernst Göhner Stiftung à Zug pour la rénovation de la « Vitrine de la Fondation Ateliers d'Artiste » et ses locaux annexes (1 ^{ère} étape)	CHF 200'000.-
29.08.2019	Confédération et Canton du Valais, subvention de respectivement 10% et 15% du montant subventionnable, CHF 700'000.-, déterminé par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie du Canton du Valais	CHF 175'000.-
10.10.2019	Contribution par une part des cotisations des membres de l'association des AmisFAA (2018 – 2020) et des dons privés y compris dons des AmisFAA suite à l'appel de fonds en août 2018	CHF 70'000.-
14.10.2019	Commune de St-Maurice, subvention de 10% du montant subventionnable (CHF 700'000.-)	CHF 70'000.-
18.12.2019	Dotations financières (2018 – 2021) de 7 donateurs de fonds pour l'entreposage des œuvres données à la FAA, soit :	
	• Marcel Frère	CHF 12'000.-
	• Tell RoCHAT	CHF 6'000.-
	• Robert Héritier	CHF 5'000.-
	• Rodolphe Gaulis	CHF 6'000.-
	• Marcel Wüst	CHF 3'000.-
	• Denise Voïta	CHF 3'000.-
	• Ami Durussel	CHF 5'000.-
22.04.2020	Fondation UBS pour la culture à Zurich, pour la restauration de la cour intérieure	CHF 15'000.-
	Total des contributions reçues et promises	CHF 1'270'000.-

Le Canton du Valais a notifié le classement des bâtiments de la Grand-Rue 74-76-78 à St-Maurice en note 2 d'importance cantonale le 16 mai 2019

Les travaux de rénovation de la 1^{ère} étape ont débuté le 15 janvier 2020 et se sont terminés le 18 décembre 2020

La Commune de St-Maurice a délivré le permis d'habitation le 17 mars 2021

**FAA Rénovation des immeubles Grand-Rue 74-76-78
à St-Maurice, 1ère étape
Décompte général CFC, Calcul Subvention**

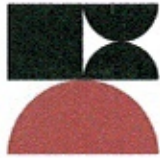
CFC	Travail	Entreprise	Total	Montant subventionnable Réalisation	Montant subventionnable Estimation 1ère étape
211	Canalisations	Kupfer & Fils/Gollut	4,178.35	0.00	0.00
211	Maçonnerie, génie civil	B&C/Marolf/Modibéton/METAL 3D	192,665.35	192,665.35	153,000.00
211.1	Echafaudages	Echafaudages SA	8,760.30	8,760.30	10,000.00
214	Charpente	Pascal Monnay	5,590.15	5,590.15	10,000.00
222	Ferblanterie, couverture	Mottet Toitures	123,729.75	123,729.75	5,000.00
23	Electricité, télécommunications, sécurité	SEIC/ELMECA/ERCO/Aegerter/Gerber/Janam/ 3Lumières/ArtDiffusion/DDesign	162,974.65	0.00	0.00
24	Chauffage	Gollut/Monnay	62,410.05	0.00	0.00
25	Sanitaire & cuisines	Gollut/Michellod/Engeli/Gétaz/Designstuff/ Gualino/Amazone/Tribelhorn/Hornbach	106,486.15	0.00	0.00
271	Plâtrerie, peinture	Guidetti	101,935.05	101,935.05	108,000.00
273	Fenêtres, volets, serrurerie	Pascal Monnay	133,384.70	133,384.70	120,000.00
	Portes intérieures	Sandrine Vocat	1,800.00	1,800.00	8,000.00
	Vitrine, portes & fenêtre Galerie GR78	Pascal Monnay	48,000.25	48,000.25	20,000.00
	Démontage du plancher GR78	Pascal Monnay	7,475.95	0.00	0.00
	Installation vitre rez, à l'est cour int.	Aluservice	9,304.60	0.00	0.00
	Véranda sur cour int. 1er et 2eme	Pascal Monnay	55,403.60	55,403.60	45,000.00
	Rénovation sol	Philippe Gaudio/Bolgan	41,845.97	41,845.97	45,000.00
281	Carrelage, sol en pierre	Forclaz/Frehner/Turrian	33,985.65	33,985.65	10,000.00
29	Honoraires et frais	dc Sàrl/ de Bussac/Cne/Divers	75,612.00	75,612.00	84,963.00
293	Honoraires, frais: analyse historiques	Photographe	0.00	0.00	5,000.00
9	Ameublement et décorations				
90	Equipements, mobilier	IKEA/Batiplus/Luxmetal+TVA/lmsand	6,292.33	0.00	0.00
Divers et imprévus	Garde-corps	METAL 3D	1,300.00	1,300.00	
	Nettoyages	Cleanup CF/José Lizano/Martinez	3,044.65	3,044.65	76,037.00
	Stores toile	Atelier services	5,449.80	5,449.80	
			1,191,629.30	832,507.22	700,000.00

31.03.2021



Commandes passées - Livraison en attente

*1	Facture pro format: Conception et collaboration à la réalisation du mobilier d'exposition	6,600.00
*2	Photos professionnelles 1ère étape	600.00
*3	Deux brèves séquences vidéo 1ère étape	300.00
*4	spots selon bon de commande 2683031 du 21.12.2020 - livraison prévue mi-mai	9,624.70
*5	spots indépendants mur est (en développement)	3,000.00
*6	livraison et pose cimaises 14, 15, 16.4.21 (+ 10% pour crochets supplémentaires)	3,348.93
*7	système vidéo surveillance	3,600.00
*8	accessoires Vallone crochets simples + brosse WC + support papier WC	240.90
*9	facture finale table Batiplus à réception mi-mai	1,258.25
*10	meubles expo et travail (cf concept JdB) et menuiserie	26,805.46
*11	Gualino: facture pro format verres trempés pour vitrine scénographie	449.50
*12	Luxmetal: bon de commande structures entrepôts	6,625.00
*13	Carton ondulés: bon de commande	7,613.95
*14	Kaiser+Kraft: bon de commande d'un chariot à plateaux et d'un Roll-conteneur easy	919.75
*15	Conrad Electronique: bon de commande de 6 hygromètres	467.70
*16	Grilles autoportantes: C Diff-Prom	859.00
*17	Fonds antidérapants: 120 mètres linéaires	492.00
*18	matériel divers (pinceaux, gommes. ...)	300.00
*19	Bouquet entreprises	2,500.00
*20	Inauguration	2,500.00
*21	sécurité incendie + achat 3 extincteurs	1,217.00
Total		79,322.14



1^{ère} étape de rénovation des bâtiments historiques de la Grand-Rue 74-76-78 à St-Maurice

Le maître d'œuvre, représenté par Catherine Piguet, membre du Conseil de la FAA et responsable de la commission immobilière, a pris en charge la coordination des travaux.

La direction des travaux a été assurée par Daniel Crittin, ingénieur DC Sàrl, à St-Maurice.

La conception des espaces et du mobilier d'exposition a été réalisée par Jeanne de Bussac, architecte HMONP, scénographe.

Le Service Immobilier et Patrimoine du Canton du Valais, représenté par Laurent Grichting, architecte pour les monuments du Bas-Valais, a accompagné le projet et mandaté les experts suivants pour documenter les bâtiments :

Atelier St-Dismas SA – Favre-Bulle Eric – Martigny	Conservation-restauration d'oeuvres d'art
Laboratoire Romand de Dendrochronologie – Cudrefin	Expertise dendrochronologique
Tera Sàrl – Marie-Paule Guex – Sion	Archéologie
Veuillet Claude – Troistorrents	Expert bois

Les entreprises ci-dessous ont contribué à la 1^{ère} étape de rénovation de ces bâtiments historiques

Aegerter – Aigle	Solutions et affichage multimédia
Aluservice SA – Gay Gérald – Monthey	Menuiserie aluminium
Atelier Services SA – Lausanne	Stores intérieurs
B&C – Buttet Eric – Vouvry	Maçonnerie
Bolgan Michel – Monthey	Menuiserie
Elmeca SA – Moix Olivier – Monthey	Électricité
ERCO Ligthing AG – Thierry Richard – Aigle	Conception de lumière
Frehner & Fils SA – Laurent Rouiller – Martigny	Carrelage
Gerber Info – St-Maurice	Informatique
Guidetti Sàrl – Monthey	Plâtrerie et peinture
Gollut Hydrotech Sàrl – Udressy Hugues – Monthey	Chauffage & sanitaire
Marolf Julien – St-Maurice	Marbrerie & sculpture
Metal 3D Sàrl– Dorsaz Christian – St-Maurice	Construction métallique
Michellod SA – Dubois Jean-Michel – Monthey	Cuisine
Monnay Pascal Sàrl – Evionnaz	Charpente & menuiserie
Mottet Toitures Sàrl – Mathieu Cramatte – Evionnaz	Couvreur & ferblanterie
Turrian carrelage Sàrl – Aigle	Carrelage

Les travaux de nettoyage ont été réalisés par l'entreprise Cleanup SA à Monthey

Les photos ont été réalisées par le Studio Clin d'œil à St-Maurice



PERMIS D'HABITER

Date de visite des locaux mercredi 13.01.2021

Date dernier documents lundi 08.02.2021

Requérant Fondation Atelier d'Artistes

Projet Rénovation du bâtiment, fermeture sur cour et installation d'un nouveau chauffage à gaz

Adresse de l'immeuble Grand-Rue 74 - 76 - 78

Parcelle 218

Folio 5

Lieu-dit STE-MARIE

Zone VV - Vieille Ville

Remarques L'octroi du permis d'habiter ne dégage pas les entrepreneurs de leurs responsabilités

Saint-Maurice, le 17.03.2020

Municipalité de Saint-Maurice

Le Président
Xavier Lavanchy

Le secrétaire
Alain Vignon